



Digne-les-Bains, le 23 janvier 2017

**Fermeture exceptionnelle des guichets du bureau de la circulation
de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence
Mardi 31 janvier 2017**

Les guichets des services des cartes grises, des permis de conduire et de la régie des recettes seront exceptionnellement fermés au public le

Mardi 31 janvier 2017

Les demandes d'information relatives aux cartes grises pourront être adressées par courriel à l'adresse suivante :

pref-cartes-grises@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Il convient de rappeler que ces démarches peuvent être effectuées par courrier ou par dépôt du dossier en mairie. Pour ce faire, toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site internet de la préfecture :

www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr